

Rapport public Parcoursup session 2023

La Rochelle Université - Double licence - Histoire / Géographie et aménagement - double licence Histoire-Géographie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
La Rochelle Université - Double licence - Histoire / Géographie et aménagement - double licence Histoire-Géographie	Jury par défaut	Tous les candidats	18	193	83	116	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Histoire

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Géographie et aménagement

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau

baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Géographie et Aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation requiert l'analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Géographie et Aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces
L'intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la Licence Géographie et Aménagement impose également, de par sa transdisciplinarité, une curiosité pour l'environnement, l'aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Compte tenu des capacités d'accueil limitées et du caractère sélectif de la formation, nous vous conseillons de formuler également un vœu pour la Licence histoire.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Ce double-cursus histoire/géographie et aménagement correspond à 2100 h de cours en présentiel (contre 1500 pour une licence classique), soit 8 à 10 h de cours supplémentaires par semaine. La charge supplémentaire de travail (apprentissage des cours, préparation des TD, lectures d'approfondissement) impose une grande motivation et une capacité d'organisation déjà bien assurée.

Les choix de spécialités favorisant l'acquisition d'une méthode scientifique (SVT, biologie-écologie, physique-chimie, sciences de l'ingénieur, mathématiques) et/ou fondant une solide culture générale en humanités et sciences sociales (HGGSP, HLP, LLCA ou SES) constitueront des atouts essentiels lors de l'examen des dossiers.

Le cursus est composé des enseignements de tronc commun des licences histoire et géographie, d'enseignements de savoir-faire dans les deux disciplines et d'une unité « mineure » de spécialisation en histoire. Ce choix de mineure constitue le seul élément distinctif entre les deux parcours. Au terme du cursus, les personnes ayant validé l'ensemble des unités et des compétences obtiendront les deux licences ([cf. descriptif en ligne](#)).

S'agissant d'une formation sélective, le parcours histoire est limité à 18 places.

La double-licence ouvre aux formations sélectives préparant aux concours et aux métiers de l'enseignement (masters MEEF 1er et 2nd degré, CRPE, CAPES, agrégations), aux concours de la fonction publique, aux masters mentions « histoire », « histoire, civilisation et patrimoine », « tourisme », « direction de projet ou établissements culturels », « géographie », « géographie, aménagement, environnement et développement ») et aux écoles de journalisme.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés par une commission, conformément aux critères rappelés dans le tableau synoptique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Une attention particulière doit être portée sur l'adéquation entre la formation acquise au lycée (résultats dans les disciplines telles que l'Histoire- Géographie, le Français, la Philosophie et éventuellement dans les spécialités suivies) et le projet d'études et/ou professionnel envisagé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de l'épreuve anticipée de Français au bac		Notes d'écrit et d'oral	Très important
	Notes des épreuves communes des spécialités		Notes des épreuves des spécialités	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes d'histoire et de géographie		Moyennes en Première et Terminale et/ou notes obtenues en 1ère année d'études supérieures si réorientation.	Très important
	Notes en langues vivantes étrangères		Moyennes de Terminale et/ou notes obtenues en 1ère année d'études supérieures si réorientation.	Très important
	Notes en français		Moyennes de français en première et/ou notes obtenues en 1ère année d'études supérieures si réorientation	Important
	Notes en philosophie		Moyennes en terminale et/ou notes obtenues en 1ère année d'études supérieures si réorientation	Important
	Notes d'enseignements scientifiques		Moyennes en première et terminales et/ou notes obtenues en 1ère année d'études supérieures si réorientation	Très important
Savoir-être	Notes des oraux		Notes des épreuves anticipées de français	Important

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Bonification parcours	Bonification de points pour les étudiants ayant suivi le parcours Histoire-Géographie-Géopolitique et Sciences Politiques	Important
	Bonification parcours	Bonification de points pour les étudiants ayant suivi le parcours Sciences Economiques et Sociales	Important
	Bonification parcours	Bonification de points pour les étudiants ayant suivi le parcours Sciences et Vie de la Terre	Très important
	Bonification parcours	Bonification de points pour les étudiants ayant suivi le parcours Biologie-Ecologie	Très important
	Bonification Parcours	Bonification de points pour les étudiants ayant suivi le parcours Physique-Chimie	Très important
	Bonification Parcours	Bonification de points pour les étudiants ayant suivi le parcours Sciences de l'ingénieur	Très important
	Bonification Parcours	Bonification de points pour les étudiants ayant suivi le parcours Mathématiques	Très important
	Bonification parcours	Bonification de points pour les étudiants ayant suivi le parcours Littératures, Langues et cultures de l'Antiquité	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Signature :

Jean Marc OGIER,
Président de l'établissement La Rochelle Université